

CTL emploi : La grande (dés)illusion!

Le Comité Technique Local du 18 décembre 2015 avait pour ordre du jour le plan emploi 2016, la fusion des PRS de Boulogne et Nanterre sur le site de Nanterre Tivoli au 1^{er} janvier 2017, la caisse sans numéraire à l'OPHLM et la caisse unique au SIP -SIE de Suresnes à compter du 1^{er} janvier 2016. Nous avons à l'ouverture de la séance prononcé la déclaration suivante.

Monsieur le président,

Il est difficile de ne pas aborder aujourd'hui le drame effroyable qui a touché notre pays vendredi 13 novembre 2015. Les attentats de Paris ont provoqué une indignation, une tristesse et un désarroi profonds en France et au-delà de nos frontières.

Les agents des Finances sont touchés au même titre que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs démocratiques et républicaines.

Trois organisations syndicales dont FO DGFIP, avaient appelé l'ensemble des agents des Finances à se mettre en grève le 18 novembre pour protester contre les suppressions d'emplois et contre une nouvelle baisse du budget de fonctionnement.

Suite aux ignobles attentats de Paris, les organisations syndicales ont cependant décidé de reporter leur légitime action prévue le 18 novembre.

Pour autant nous maintenons l'ensemble de nos revendications.

L'horreur de l'attaque terroriste du 13 novembre ne doit pas nous faire oublier que l'affaiblissement de l'État à travers les suppressions d'emplois est tout sauf la solution aux difficultés que nous devons collectivement affronter dans les jours et semaines à venir.

Avec le Projet de la Loi de Finances 2016, la DGFIP a subi 2130 suppressions d'emplois dont 58 dans les Hauts-de-Seine. Le Directeur Général, non content de participer activement à ces suppressions d'emplois impose une vague de restructurations, fusions et fermetures de postes et de services d'une ampleur sans précédent.

Les agents des finances publiques, qui représentent moins de 6 % des effectifs globaux de l'État, savent d'ores et déjà qu'ils supporteront près de 54 % des suppressions d'emplois en 2016.

Chaque année, les suppressions d'emplois représentent la totalité des effectifs d'une Direction Départementale des Finances Publiques comme la Gironde. C'est inacceptable !

Lorsque le retour à l'équilibre budgétaire est le motif de toutes les augmentations d'impôts, il est surprenant de constater que dans le même temps les moyens de l'administration chargée notamment d'asseoir et de recouvrer l'impôt sont réduits d'année en année.

En parallèle, les services subissent une frénésie d'expérimentations, toutes exclusivement guidées par les économies budgétaires. Ainsi, alors que ce sujet n'a jamais été abordé avec les organisations syndicales, est lancée une expérimentation de caisse sans numéraire au mépris des besoins des populations les plus fragiles et de nos partenaires dans le secteur public local.

Dans le même temps et toujours sans concertation, une instruction précise les conditions de participation de la DGFIP aux maisons de service au public.

Il s'agit avant tout de mettre en œuvre à tout prix la démarche stratégique en sacrifiant les missions à la réduction massive des emplois et à l'évaporation des crédits budgétaires.

Puis nous découvrons que sous couvert de la réforme territoriale, le Directeur Général envisage de rattacher fonctionnellement les BCR (Brigades de Contrôle et de recherche) aux DIRCOFI et de rattacher les plus petites brigades départementales à ces dernières. Ceci se traduit dans les Hauts-de-Seine par la suppression de 10 emplois de vérificateurs.

D'autre part, la Direction Générale a décidé, une fois de plus, de modifier les quelques dispositions des règles de gestion qui nous étaient favorables sans discussion ni contrepartie.

F.O.-DGFIP n'acceptera aucun recul des droits des agents. Ce passage en force est intolérable.

Toutes les catégories sont touchées :

- suppression du mouvement complémentaire de mutations A et B ;
- fusion de RAN sans concertation aucune, limitant ainsi la finesse d'affectation offerte aux agents ;
- remise en cause de la finesse de l'affectation mission/structure pour la catégorie B avec la diminution des possibilités de choix fonctionnels au niveau national, qui préfigure une affectation ALD à la RAN ou au département.

Encore une fois notre Directeur Général affiche son mépris pour les personnels et leurs représentants. Il ne se sent en effet, pas tenu par les engagements de ses prédécesseurs lors du cycle de discussions sur les règles de gestion fusionnées qui a duré plus de 2 ans.

Pour **F.O.-DGFIP**, le message est clair : il n'existe aucune volonté de la Direction Générale de se préoccuper des conditions de vie des agents. Au contraire, l'administration veut à tout prix mettre en place de nouvelles règles de gestion, organisant un recul généralisé des droits des personnels afin de limiter l'impact des suppressions d'emploi sur les services.

C'est pourquoi, **F.O.-DGFIP** exige que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est sollicité par un agent.

F.O.-DGFIP exige l'amélioration de la situation des personnels de la DGFIP en termes de recrutements, d'affectations, de conditions d'exercice des missions, de conditions de travail et de reconnaissance des qualifications.

En conclusion, F.O.-DGFIP défend, les revendications suivantes :

- Arrêt des suppressions d'emplois.
- Maintien de l'intégralité des missions dans le ressort de la DGFIP.
- Non aux statuts interministériels.
- Arrêt des réorganisations et des restructurations.
- Demande d'un réel bilan contradictoire de la fusion.
- Une augmentation immédiate du point d'indice de 8 % et l'octroi de 50 points d'indice uniforme sur la grille.

1- Plan emploi 2016 :

Le plan emploi était à l'ordre du jour et nous espérons fortement que le déficit chronique en emplois du département serait enfin comblé suite à nos demandes répétées !

Quelle ne fut pas notre « surprise » de constater que notre direction a porté une fois de plus sa contribution au démantèlement des services avec 58 suppressions d'emplois (4 A+, 23 A, 30 B et 1 C).

Dans les services de direction, 21 emplois seront supprimés, soit plus d'un tiers du total des suppressions et dans les services infra-départementaux, 37 emplois seront supprimés : IIP chef de brigade et 10 vérificateurs, 7 B dans les SIP, 5 B en SIE, 2 B en SPF, 1 B en PCE, 8 B en trésoreries municipales, 2 B en trésoreries mixtes et 1 B à la paierie départementale. Avec en prime quatre transformations de B en C. Un C qui fait le travail d'un B coûte moins cher à l'administration !

Vote contre : Toutes les OS

2- la fusion des PRS de Boulogne et Nanterre sur le site de Nanterre Tivoli au 1^{er} janvier 2017.

Actuellement, la DDFIP des Hauts-de-Seine compte deux PRS :

- Le PRS de Nanterre situé sur le site du CFIP de Nanterre Tivoli et doté d'un responsable de service comptable C1-1015, 4 inspecteurs et 7 contrôleurs.
- Le PRS de Boulogne-Billancourt situé dans les locaux du CFIP de Boulogne Jaurès et doté d'un responsable de service comptable C2, 3 inspecteurs et 5 contrôleurs.

La DDFIP des Hauts-de-Seine propose la fusion de ces deux PRS. Le PRS fusionné sera situé sur le site du CFIP de Nanterre Tivoli au 5^{ème} étage et sera l'interlocuteur unique des postes comptables du département. Ceci permettra d'améliorer et d'harmoniser le traitement du recouvrement forcé des créances des professionnels, des particuliers et le suivi des procédures collectives. Les deux PRS se trouvant sur des RAN différents, il a été proposé de déménager le PRS de Boulogne-Billancourt au CFIP de Nanterre Tivoli le 1^{er} septembre 2016, pour faire coïncider les transferts d'emplois et les mouvements de mutation des personnels. Il sera installé au 5^{ème} étage où se trouve déjà le PRS de Nanterre.

La Direction a promis de respecter le choix des agents de Boulogne (suivre les missions, rester à Boulogne ou demander une mutation.)

3- la caisse sans numéraire

Cette expérimentation, qui se déroulera de janvier à octobre 2016, vise à expertiser le comportement des usagers lorsque sont réduites les possibilités d'utiliser le numéraire, ainsi que leur capacité à utiliser des moyens de paiement alternatifs au numéraire. L'expérimentation concerne tant les encaissements effectués à la trésorerie de l'OPH « Hauts-de-Seine Habitat » que ceux effectués chez les régisseurs. Toutefois, les usagers-locataires qui le souhaiteront pourront continuer à effectuer des paiements en numéraire auprès d'autres services de proximité de la DDFIP des Hauts-de-Seine.

Cette expérimentation laisse craindre

4- Caisse unique au SIP -SIE de Suresnes à compter du 1^{er} janvier 2016.

Dans la poursuite des réductions d'emplois la fusion des caisses est largement utilisée par la Direction locale. C'est une solution facile pour la Direction locale pour supprimer des emplois.

Vote contre FO et CGT, abstention : Solidaires, Pour : CFDT

Questions diverses :

- FO est intervenu pour souligner le flou total concernant le Grand Paris au 1^{er} janvier 2016, que ce soit en termes d'emplois ou au niveau de nos missions. Hormis la création des 4 territoires, aucune précision ne nous a été donnée.

- FO a demandé une intervention en urgence de la division BIL sur le site d'Asnières Municipal pour de gros problèmes matériels.

- FO a insisté sur la situation dramatique en termes d'emplois et de conditions de travail au SIE de Colombes avec ses 5 chaises vides sur 19. La Direction a pris note !

- La Direction a confirmé la présence des vigiles jusqu'à la fin de l'état d'urgence (fin février).

FO DGFIP 92

Secrétaire Départementale et Permanente: Arya BOCQUET - DDFIP- 12^{ème} étage - 12.22

Tel : 01 40 97 30 73

Courriel : fo.092@dgfip.finances.gouv.fr

Secrétaires Départementaux Adjoints : Ludovic LETELLIER (SIE Colombes), Thierry DELATRE (DDFIP), Yann RABIEGA (TP Male de Nanterre)

Site départemental : www.fo-dgfip-sd.fr/092/